

« Le jeu de la mort » : des liaisons dangereuses ? (2)

« *Le jeu de la mort* » : *dangerous Liaisons (2)* ?

Béatrice Fleury et Jacques Walter



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6668>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.6668

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2012

Pagination : 207-214

ISBN : 978-2-8143-0120-7

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Béatrice Fleury et Jacques Walter, « « Le jeu de la mort » : des liaisons dangereuses ? (2) », *Questions de communication* [En ligne], 21 | 2012, mis en ligne le 01 septembre 2014, consulté le 30 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6668> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.6668

BÉATRICE FLEURY

Centre de recherche sur les médiations
Université de Lorraine
Beatrice.Fleury@univ-lorraine.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations
Université de Lorraine
jacques.walter@univ-lorraine.fr

« LE JEU DE LA MORT » : DES LIAISONS DANGEREUSES ? (2)

Résumé. – Dans la livraison précédente de *Questions de communication* (20, 2011), Philippe Breton, Hervé Glevarec et François Jost discutaient l'analyse d'Érik Neveu et Brigitte le Grignou à propos de l'émission « Le Jeu de la mort », diffusée le 17 mars 2010 sur France 2 et qui transposait à la télévision l'expérience réalisée en laboratoire par Stanley Milgram dans les années 60. Ici, Céline Ségur, chercheuse en sciences de l'information et de la communication, et Alain Bovet et Cédric Terzi, sociologues, placent le débat sur un plan théorique, les premiers en tentant de comprendre de l'intérieur les procédés mobilisés dans l'émission en question, la seconde en inscrivant cette dernière dans le cadre des études sur les effets des médias. En outre, concentrant leur analyse sur la place accordée au téléspectateur, ces trois chercheurs discutent des ressorts de ce qui constitue le point aveugle du « Jeu de la mort ».

Mots clés. – Stanley Milgram, télévision, téléspectateur, « Le Jeu de la mort », *Zone XTrême*, effets des médias, critique, démarche pragmatiste, sociologie critique.

Dans la livraison précédente de *Questions de communication* (20, 2011), ni Philippe Breton, Hervé Glevarec ou François Jost ne revenaient frontalement sur l'analyse qu'Érik Neveu et Brigitte Le Grignou proposaient de l'émission *Jusqu'où va la télé?*¹ Une raison à cela : ils en partageaient les termes principaux et envisageaient leur participation au débat sous la forme d'un dialogue éclairé. Dans la présente livraison, la posture des contributeurs est différente. Pour Alain Bovet et Cédric Terzi, elle consiste à opposer « à la critique telle qu'elle est exercée par le documentaire aussi bien qu'à celle de Brigitte Le Grignou et Érik Neveu une démarche pragmatiste, attentive au travail herméneutique des acteurs en situation, en particulier s'agissant de la prise en compte des conséquences des actions qu'ils mènent et de leurs circonstances ». Pour Céline Ségur, il s'agit de replacer le débat dans le cadre des études sur les effets des médias.

D'emblée, les chercheurs se situent donc sur un terrain théorique. Une approche qui, si elle était évidemment présente dans les contributions publiées précédemment, n'était pas réellement interrogée. Ici, elle est passée au crible d'une analyse qui, d'une part, conduit à défendre une autre conception de la critique, et d'autre part, redonne au téléspectateur la place qu'il serait censé jouer et sur laquelle, pourtant, le documentaire semble faire l'impasse.

Critique de la critique

Fidèles à la démarche pragmatiste qu'ils entendent appliquer au documentaire mais aussi à sa critique, Alain Bovet et Cédric Terzi développent une démonstration en deux temps. L'une qui s'attache à l'émission elle-même, l'autre à la critique qu'en proposent Brigitte Le Grignou et Érik Neveu, l'objectif étant d'interroger ce qui constitue une critique au sens large, que celle-ci émane d'une proposition télévisuelle ou qu'elle soit le fait de chercheurs qui en contestent les présupposés.

Concernant l'émission, les deux chercheurs mettent à plat la position que celle-ci assigne au téléspectateur. Rappelons les faits. Pour transposer télévisuellement l'expérience de Stanley Milgram, un faux jeu est organisé. Il consiste à filmer des cobayes contraints par une animatrice à infliger une décharge électrique à un sujet lorsque celui-ci se trompe dans la réponse à donner à la question posée. Si ces cobayes croient tester un jeu télévisé, le téléspectateur, en revanche, sait d'emblée ce qu'il en est du simulacre : « Il est dès lors invité non pas à assister à des scènes de torture mais à observer, voire à évaluer la résistance morale

¹ Diffusée le 17 mars sur France 2, *Jusqu'où va la télé?* reprenait, sous la forme d'un jeu télévisé, l'expérience que S. Milgram avait initiée dans les années 60 et qui traitait des modalités relatives à la soumission à l'autorité. Pour plus d'informations à ce sujet, voir la précédente livraison de *Questions de communication* (20, 2011).

des candidats naïfs face à l'injonction de torturer ». Cette attitude est d'autant plus prégnante que ce téléspectateur a vu le visage des cobayes lors de leur recrutement – phase considérée par les deux chercheurs comme étant cruciale pour la suite – et qu'il est conduit à observer (et probablement à juger) leur comportement après. Ceci sous l'œil exercé des scientifiques qui commentent les réactions des joueurs, le documentaire accordant une place importante à leur discours, plus qu'au jeu lui-même.

Ainsi le documentaire procède-t-il par recoupements entre candidats, les réactions et attitudes de ces derniers étant mises en relation pour donner du sens à la démonstration. Avec cette conclusion, une majorité de joueurs partagent une attitude d'obéissance ; ce qui signifie que « n'importe qui, placé dans un tel dispositif, aurait agi de même ». Avec cette conséquence :

« La supercherie avait établi une asymétrie entre les candidats naïfs et les téléspectateurs. Suite à ce coup de théâtre, ces derniers sont invités non plus à constater les déficiences morales des candidats naïfs, mais à s'identifier à eux, et à reconnaître que, s'ils avaient été à leur place, ils auraient agi de même. Cela n'atténue en rien la gravité des actes commis par les candidats naïfs, mais cela en renvoie la responsabilité à la télévision et à l'emprise qu'elle exerce sans discrimination sur tous ceux qui s'aventurent dans ses dispositifs, et donc en particulier sur le téléspectateur ».

Le téléspectateur se retrouve donc dans un geste scientifique et militant tout à la fois, une caractéristique qui lui permet d'aller au-delà d'un discours qui ne serait que celui de la dénonciation :

« Dans la mesure où le documentaire dévoile un mal, logé au sein de chacun, c'est à une douloureuse révélation de soi que chaque téléspectateur est invité. Dès lors, chacun est instamment invité à se défier et se méfier de soi, et en particulier de son illusion de comprendre ce qui se passe, aussi bien en soi que dans le monde, et de disposer de capacités de résister au mal ».

Pourtant, il est des candidats qui ont désobéi à l'injonction. Et si quelques-uns l'ont fait avec une relative quiétude, il est une personne, Nerline, qui semble en avoir été particulièrement affectée. Alain Bovet et Cédric Terzi notent combien cette femme paraît dévastée par l'expérience, mais aussi combien les scientifiques comme les producteurs font peu de cas du traumatisme ressenti. Ainsi l'occasion se présente-t-elle de comparer cette séquence avec celles que l'on pourrait observer dans le cadre de la télé-réalité :

« Ce positionnement du documentaire à l'égard de ce qu'il advient de ses participants a d'autant plus suscité notre étonnement qu'il s'agit d'un des principaux reproches qu'il adresse, à bon droit, à la télé-réalité. Le documentaire ne semble donc pas se distinguer de la télé-réalité par une prise en compte des conséquences de l'épreuve traversée pour les participants. La différence réside dans le fait de se donner un horizon pédagogique et civique, plutôt qu'un objectif commercial, pour s'en dispenser ».

Tout semble donc se passer comme si l'horizon pédagogique et civique visé par les producteurs dispensait d'une attitude humaniste à l'égard des sujets en difficulté. Or, c'est là que se situe le nœud de la démonstration engagée par Alain

Bovet et Cédric Terzi. Il est fondé sur un étonnement : pour critiquer la télévision, le documentaire emprunte des opérations qui sont caractéristiques de l'objet de la critique, à savoir la télé-réalité. Mais, second étonnement, pour étudier – selon les termes de la sociologie critique – le documentaire de Christophe Nick, Brigitte Le Grignou et Érik Neveu empruntent eux aussi au documentaire, sollicitant d'une certaine manière des procédés qu'ils récuse par ailleurs. À l'appui de leur démonstration, les deux chercheurs font état d'une étude qu'eux-mêmes conduisent sur la télé-réalité² et qui montre que les émissions de ce type

« ont pour trait commun de placer [...] leurs participants dans des situations difficiles, qui provoquent de fortes réactions émotionnelles et qui les conduisent à adopter des comportements potentiellement dégradants, ridicules ou humiliants. Les producteurs et les diffuseurs en tirent des images divertissantes et ils proposent au téléspectateur de jouir du spectacle ».

En ce qui concerne le texte de Brigitte Le Grignou et d'Érik Neveu, ils expliquent que, se fondant sur les principes de la sociologie critique, les deux politistes discutent l'émission sans pour autant la décrire. Et de montrer que leur propos est moins radical qu'il n'y paraît, le désaccord venant surtout du statut mono-explicatif de la critique mise en œuvre dans le documentaire et centrée sur un modèle hérité de la psychologie sociale, telle que défendue par Jean-Léon Beauvois. Pour Alain Bovet et Cédric Terzi, « il suffirait que les chercheurs ajoutent quelques variables sociologiques à leur explication pour que l'ensemble de leur entreprise de révélation du caractère fallacieux de la liberté humaine devienne [pour Brigitte Le Grignou et Érik Neveu] à la fois scientifiquement valide et moralement acceptable ».

En renvoyant dos-à-dos documentaire et critique, les deux chercheurs se placent donc sur le terrain des études sur les médias. Aussi tentent-ils de montrer, preuve à l'appui, que la démarche compréhensive peut ouvrir la voie à une autre critique de la télévision en même temps qu'elle peut montrer la cécité de certains pans des sciences sociales. C'est donc à des désaccords de fond que leur démonstration se réfère, celle qui oppose une démarche critique à une autre qui, à l'instar des travaux de Max Weber (1922), vise la mise à jour des rationalités qui sont à l'œuvre dans les conduites sociales et qui sont au fondement de l'action sociale. En interprétant ce qui lui est donné à lire, le chercheur est censé être à même de s'abstraire de toute démarche militante (de laquelle ne s'abstrait pas totalement la sociologie critique) pour endosser une posture de distanciation vis-à-vis de l'objet. Non seulement, il contextualise les séquences à étudier – ce à quoi se sont employés les contributeurs de la livraison précédente – mais il met en perspective le dispositif de l'émission et la position que celui-ci octroie aux acteurs en présence, téléspectateurs compris.

² « L'épreuve par la télévision » est une recherche financée par la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) et l'ANR, sous la direction d'Axel Honneth et de Louis Quéré. Elle est coordonnée par Olivier Voirol et menée conjointement par Cornelia Schendzielorz et Olivier Voirol à l'Institut für Sozialforschung à Francfort et par Alain Bovet et Cédric Terzi à l'Institut Marcel Mauss-CEMS, EHESS (Paris).

Ici, on pense à d'autres recherches, par exemple à celles de Cyril Lemieux (2000, 2010a, 2010b) qui, d'un ouvrage à l'autre, revient sur la grammaire et les répertoires d'action que sollicitent les journalistes. Fondée notamment sur le suivi des acteurs, l'approche permet de montrer les transformations à l'œuvre dans des situations données. Par exemple, dans l'ouvrage que le sociologue (Lemieux, 2010a) a dirigé, *La subjectivité journalistique. Onze leçons sur le rôle de l'individualité dans la production de l'information*, l'interrogation des contributeurs porte notamment sur les contraintes que connaissent les journalistes et sur les marges de manœuvre dont ils disposent. Mais elle porte aussi sur des individualités (Marguerite Durand, Albert Londres, Michel Samson, Anne Sinclair, Hippolyte de Villemessant) dont il est montré que l'interrogation à leur endroit est une piste judicieuse pour comprendre une profession.

Ne pas s'en tenir à un énoncé, mais interroger de l'intérieur les conditions de fabrication de celui-ci et le regard que les acteurs portent sur celles-ci, tel est le principe que défendent les tenants de la sociologie compréhensive et qu'opposent Alain Bovet et Cédric Terzi à Brigitte La Grignou et Érik Neveu. Un débat contradictoire donc qui ne porte pas seulement sur l'émission mais sur la discussion le concernant.

Perspectives épistémologiques

Si Alain Bovet et Cédric Terzi développent un point de vue s'inscrivant dans un courant de recherche qui a montré l'intérêt de ses présupposés théoriques et méthodologiques, l'intention de ces derniers n'est pas pour autant de traiter de ces questions selon un point de vue épistémologique. Or, c'est précisément cette posture qu'adopte Céline Ségur (2010), chercheuse en sciences de l'information et de la communication, et auteure d'un ouvrage sur ces aspects. Pour elle, le cadre théorique et méthodologique au fondement de l'émission étudiée est obsolète et demanderait à être révisé au vu de travaux plus récents. Si l'auteure se permet ce jugement, c'est parce que l'émission porte à l'écran un exercice académique « formulation d'hypothèses mises à l'épreuve, utilisation de variables, résultats quantitatifs, analyse, etc. » et rend de ce fait publique « une (re)présentation de l'état du savoir scientifique sur la question de l'influence de la télévision ». C'est donc au « cadre scientifique choisi pour l'analyse du pouvoir de la télévision » que Céline Ségur s'intéresse, mettant par ailleurs celui-ci à l'épreuve des recherches conduites sur ces sujets. Avec cette intention, inscrire ce cadre dans une configuration qui, à l'instar de Norbert Elias (1991), est constituée « de préoccupations sociales, industrielles, politiques, idéologiques et aussi académiques, au sein de laquelle émergent et évoluent des savoirs ».

Premier constat, le « Jeu de la mort » marquerait « le retour de la seringue hypodermique ». En effet, le danger que l'émission met en scène – et qui résulterait de la consommation des médias – prend sa source dans des travaux

engagés au début du XX^e siècle et a donné corps, en 1948, « au paradigme des effets puissants et illimités des moyens de communication de masse, incarné par la théorie de la “seringue hypodermique” formulée par Harold Lasswell ». Ainsi Céline Ségur montre-t-elle que, quand bien même ce paradigme a-t-il maintes fois été contesté, il reste une ressource majeure que l'on retrouve d'ailleurs au cœur de la démonstration du « Jeu de la mort ». En effet, vocabulaire, mise en scène, choix des séquences, tout concourt à attester du pouvoir des médias, ce que conforte l'option théorique développée, soit la psychologie sociale telle qu'envisagée par Jean-Léon Beauvois.

Ceci posé, Céline Ségur prouve que ce paradigme est obsolète et montre que, non seulement, des études ont très tôt contesté ce postulat ; (Lazarsfeld, 1944 ; Katz, Lazarsfeld, 1955 ; Katz, 1956) mais que, par ailleurs, envisager que les médias puissent avoir un effet sur des récepteurs a été considéré comme étant positif. En effet, dans les années 60, des enquêtes qui avaient pour objectif de promouvoir la télévision se sont multipliées. Un exemple de celles-ci est l'étude réalisée par Michel Crozier (1966) auprès des ouvriers et paysans qui montra « un enthousiasme à l'égard du média, perçu comme “une extraordinaire ouverture au monde”, parfois freiné par des réactions de “méfiance et de retrait” (e.g. des difficultés de compréhension) ».

Par ailleurs, si l'histoire des recherches sur les médias est largement fondée sur une opposition entre courant critique et courant empirique, une convergence a pu néanmoins s'opérer. Elle consiste à montrer qu'est désormais établie « la relativité du pouvoir de la télévision » et que, si « le média exerce une influence sur les individus », elle est limitée et/ou variable.

Mais il est un autre point abordé et qui consiste à interroger plus précisément ce que le documentaire entend par « pouvoir de la télévision ». En effet, la question posée par la chercheuse consiste à savoir si le pouvoir dénoncé est celui des images ou celui de l'institution, cet aspect paraissant ambigu dans le documentaire. En effet, si les candidats obéissent aux injonctions de l'animatrice qui les convainc qu'ils n'ont pas d'autre alternative que d'infliger une décharge électrique au deuxième joueur, l'interprétation qui en est donnée incrimine non pas ce dispositif mais la télévision en général. Et de pointer cette contradiction : l'expérience du « Jeu de la mort » « n'a pas porté sur l'influence de la télévision sur ses téléspectateurs mais sur l'influence de l'autorité télévisuelle sur des candidats à un jeu télévisé » dont le documentaire met essentiellement en scène la passivité.

D'où un tournant dans l'argumentation de Céline Ségur qui consiste à évaluer ce qu'il en est des « manifestations d'une posture téléspectatorielle », prise en compte qui complexifie largement la problématique spectateur actif/spectateur passif. Ainsi présente-t-elle plusieurs études concernant ou la consommation des médias – notamment sous l'angle des usages qualitatifs ou quantitatifs de ceux-ci –, ou encore l'interprétation sous l'angle de la réception. Réinvestissement,

appropriation et/ou pratique identitaire sont au cœur des recherches qu'elle présente et qui traitent du rapport que des groupes spécifiques (sportifs, adolescents, femmes...) entretiennent avec les médias. Une option attestant du fait que l'activité de réception est un phénomène social qui permet, par exemple, d'interroger des « stratégies d'engagement ou de non-engagement de soi à un public de télévision ». Mais elle propose de considérer qu'une recherche sur les effets des médias ne peut se détacher de la prise en compte d'autres facteurs d'influence. Un aspect que les contributeurs de la livraison précédente mettaient eux aussi en évidence, soulignant notamment le fait qu'il s'agissait là d'un point aveugle du « Jeu de la mort ».

Conclusion

En dépit des critiques formulées dans ces « Échanges » et qui ont pour fondement une considération de type scientifique, reconnaissons au « Jeu de la mort » son aptitude à jauger la télévision contemporaine à l'aune de certains de ses excès. De ce point de vue, précisons que si nous sommes fidèles à un principe scientifique nous conduisant à récuser l'expérience conduite – qui, partant d'un protocole fautif, ne peut que formuler des conclusions inadaptées –, nous pouvons aussi nous étonner des dérives du système télévisuel. Mais en adoptant cette posture, c'est le téléspectateur et/ou le citoyen qui s'exprime en nous, non le chercheur. Et peut-être est-ce là que réside l'un des problèmes posés par le « Jeu de la mort » : non seulement ce dispositif n'a pas su poser des frontières franches entre une posture et une autre, mais il s'est servi de la légitimité de l'un pour asseoir la position de l'autre dans un champ, et vice-versa. S'associer à une équipe de chercheurs reconnus permettait à Christophe Nick de gagner en autorité ; bénéficier de moyens considérables donnait aux chercheurs un terrain d'expérimentation inédit et attractif. En certaines circonstances, ce mélange de genres est susceptible de servir l'un et l'autre des partenaires. Ici, cela n'a pas été le cas. D'un côté, le jeu a perdu en visibilité ; ce dont atteste la faible audience dont il a bénéficié. D'un autre, l'équipe de chercheurs a manqué de rigueur, enfermée qu'elle était dans des contraintes autres que celles du protocole expérimental. Est-ce à dire que l'expérimentation ne peut avoir sa place à la télévision ? Sans hésitation, la réponse est non... Mais, de toute évidence, la bonne formule reste à trouver.

Références

- Crozier M., 1966, « Télévision et développement culturel », *Communications*, 7, pp. 11-26.
Elias N., 1991, *La société des individus*, trad. de l'allemand par J. Étoré, Paris, Fayard, 1998.

- Katz E., 1956, « Les deux étages de la communication », extraits, trad. de l'américain par É. Potel, pp.704-713, in : Bounoux D., 1993, *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Larousse.
- Katz E., Lazarsfeld P., 1955, *Personal influence. The part played by people in the flow of mass communications*, Columbia University, The Free Press.
- Lazarsfeld P., 1944, *The people's choice. How the voter makes up his mind in a presidential campaign*, New York, Duell, Sloan and Pearce.
- Le Grignou Br., Neveu É., 2011, « Beaucoup de bruit pour (presque) rien ? À propos de la diffusion et de la réception du "Jeu de la mort" », *Questions de communication*, 20, pp. 215-238.
- Lemieux, C., 2000, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié.
- 2010a, éd, *La subjectivité journalistique. Onze leçons sur le rôle de l'individualité dans la production de l'information*, Paris, Éd. de l'EHESS.
 - 2010b, *Un président élu par les médias ? Regard sociologique sur la présidentielle de 2007*, Paris, Presses des Mines.
- Questions de communication*, 2011, « "Le jeu de la mort". Des liaisons dangereuses », 20, pp. 199-276.
- Séguir C., 2010, *Les recherches sur les téléspectateurs. Trajectoires académiques*, Paris, Hermès Science Publications.
- Weber M., 1922, *Économie et société. Les catégories de la sociologie (tome 1)*, trad. de l'allemand par J. Freund, Paris, Presses Pocket, 1995.